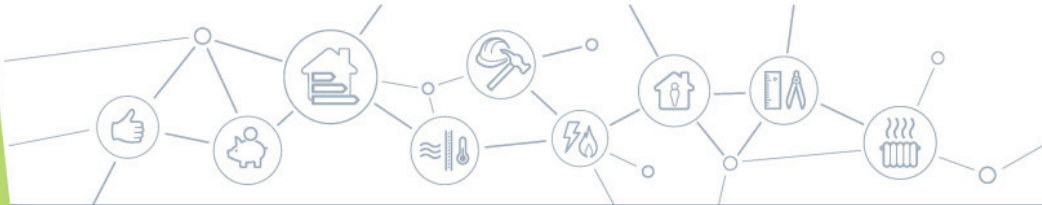




PICARDIE
PASS
RÉNOVATION
Des travaux pour économiser



Courrier picard

20/10/2015

PHILIPPE FLUCKIGER

Région

PICARDIE Logement : la fin des passoires énergétiques

PUBLIÉ LE 20/10/2015

Courrier picard

0
partage

PARTAGER

TWITTER

GOOGLE+

Réagir

Le journal du jour
à partir de 0,75 €

Rénover son logement à moindre coût : si en Picardie les passoires énergétiques sont légion, un service de financement mis en place par la Région paraît promis à un bel avenir.



- A +

Plus de 400 dossiers en cours et probablement 800 d'ici à la fin de l'année... Le service public de l'efficacité énergétique (SPEE), dispositif aussi innovant qu'inédit mis en place par la région Picardie pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et la précarité énergétique, sort enfin des limbes dans lesquelles le maintenait l'indécrottable bureaucratie française.

Constatant l'inefficacité des précédents dispositifs tels que les prêts à taux zéro, la Région a créé une régie pour gérer son service public de l'efficacité énergétique. Baptisé « Picardie pass rénovation », il permet de financer, grâce à un fond dédié, le montant des travaux de rénovation que les particuliers ne pourraient pas assumer eux-mêmes. Le bénéficiaire rembourse ensuite cette avance sur la base des économies générées sur la facture d'énergie. En clair : si la dépense du particulier reste identique, elle sert désormais, non plus à payer de l'énergie qui part en fumée, mais elle finance plus de confort et une (re)valorisation du bien immobilier. Le prêt peut aller jusqu'à 25 ans.

La méfiance des banques

Vanté jusqu'à Bruxelles où ce dispositif est régulièrement cité comme un exemple concret d'action mise en place par une collectivité sur le terrain de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le système a pourtant été boudé par toutes les banques françaises. Y compris par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), partenaire traditionnel des collectivités, et qui a mis du temps à entrer dans la danse. Un dispositif pas vraiment en phase avec les schémas habituels, insuffisamment « rentable » sur le plan financier, un modèle de régie « dépassé »... Il a fallu que ce soit la très libérale Europe qui envisage la rentabilité du dispositif sous ses angles environnemental et social. Un comble ! Et c'est finalement la BEI, banque européenne d'investissement, qui a volé au secours de la Picardie en lui accordant un prêt de 50 M €. Des crédits qui permettront enfin d'amorcer la pompe.

Amiens et sa région, mais aussi la Thiérache, le Soissonnais ou le pays de Ham... Le SPEE a signé en un an quelque 400 contrats, dont deux grosses copropriétés. Le coup de pouce de la BEI devrait lui permettre de passer à la vitesse supérieure : d'ici 2017, il ambitionne de rénover 2 000 logements. Le fonds de roulement généré par ces nouveaux contrats permettant ensuite d'envisager un rythme de 10 000 logements par an.

La semaine dernière, Claude Gewerc, président de la Région, présentait ce projet devant une convention des maires d'Europe réunis à Bruxelles : « *Même si le coût de l'énergie est actuellement à la baisse, tôt ou tard, il repartira à la hausse. Si nous n'y prenons pas garde, des familles en arriveront à faire des choix entre se nourrir ou se chauffer. En particulier dans notre région où l'habitat est ancien et souvent dégradé...* »

Reste à impliquer les collectivités locales pour que le service soit suffisamment connu et prenne réellement son envol.

«Un contrat avec 300 artisans»

Le service public de l'efficacité énergétique a eu du mal à démarrer. Où en est-on précisément ?

Le départ a été compliqué parce que le schéma était entièrement nouveau. Mais nous avons trouvé un rythme grâce notamment à quelques copropriétés importantes. Nous constatons toutefois qu'il reste une forte saisonnalité. L'enjeu c'est aussi de parvenir à lisser l'activité pour que les personnes intéressées aient des délais raisonnables.

Les artisans de la région jouent le jeu ?

L'un des enjeux de ce dispositif c'est de donner du travail aux artisans de la région et éviter que les grands groupes ne raflent la mise. Les professionnels doivent être qualifiés RGE (Reconnu garant de l'environnement) et le fait de travailler avec un maître d'œuvre ne va pas toujours de soi. Mais nous avons passé des contrats avec 300 entreprises régionales.

Le fait de passer par le service public coûte plus cher, non ?

Non, même s'il y a les frais de dossiers. Le particulier bénéficie de l'expertise du Picardie Pass rénovation, ce qui lui garantit le vrai prix. Il y a aussi un suivi du chantier qui se poursuit sur les cinq années qui suivent. Le but c'est également de faire émerger des filières sur des matériaux innovants qui permettront de réduire encore les coûts. Enfin, il faut rappeler que le paiement est étalé sur des années, ce qui rend le coût bien plus supportable.

A SAVOIR

Le pass rénovation offre une solution intégrée en matière de rénovation thermique avec :

Un accompagnement technique, avec réalisation du diagnostic énergétique, le recrutement d'une équipe de maîtrise d'oeuvre et des entreprises via des appels d'offres.

Le bénéficiaire dispose d'un suivi.

Une solution de financement, Les travaux sont réglés par la régie. Le bénéficiaire rembourse par des mensualités calées sur les économies d'énergies réalisées.